

Comptabilité, établir un bilan et une liasse fiscale

Cours Pratique de 3 jours - 21h

Réf : LIF - Prix 2025 : 2 120 HT

Préparer et réaliser la clôture des comptes : maîtriser les écritures de fin d'exercice pour une présentation sincère et fidèle des états comptables. Permettre l'élaboration de la liasse fiscale et maîtriser les principales difficultés en privilégiant l'actualité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Maîtriser les écritures comptables de fin d'exercice

Elaborer les états de nature comptable

Elaborer les états de nature fiscale

Traiter correctement une déclaration 2065

TRAVAUX PRATIQUES

Cas concrets avec supports pédagogiques et états financiers d'entreprises visant à rendre le stagiaire opérationnel le plus rapidement possible.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 02/2024

1) Les grands principes comptables

- La chaîne comptable : journaux, comptes en T, Grand-Livre, balance.
- Les états comptables : bilan, compte de résultat, annexe.

Exercice : Quiz, présentation de bilans et de comptes de résultat.

2) Les écritures de fin d'exercice

- Les emprunts.
- Les amortissements et provisions.
- Distinction entre charges et immobilisations.
- Les comptes de régularisation : charges de personnel, cotisations sociales, impôts et taxes, frais généraux.
- Le contrôle de TVA.
- Le résultat comptable et fiscal.
- Le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Exercice : Etudes de cas à partir d'exemples réels, exercices d'écriture et calculs divers.

3) La liasse fiscale : élaboration des états de nature comptable

- Le bilan (2050 et 2051) et le compte de résultat (2052 et 2053). Mentions au pied de Cerfas.
- Les immobilisations, les amortissements (2054 et 2055) et les provisions (2056).
- L'état des échéances des créances et des dettes (2057).
- Le tableau des écarts de réévaluation (2054 bis).

Exercice : Etudes de cas à partir d'exemples réels, exercices d'écriture et d'élaboration d'états de nature comptable.

4) La liasse fiscale : élaboration des états de nature fiscale

- La transcription des choix fiscaux et la gestion fiscale des déficits et provisions non déductibles (état 2058B).
- Le tableau d'affectation et renseignements divers (2058C).

PARTICIPANTS

Seules les entreprises redevables de l'impôt sur les sociétés (IS) sont concernées.

PRÉREQUIS

Bonnes connaissances en comptabilité générale.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- La détermination, l'affectation et le suivi des plus ou moins-values (2059A et D).

Exercice : Etudes de cas à partir d'exemples réels, exercices d'écriture et d'élaboration d'états de nature fiscale.

5) La déclaration 2065 des résultats

- Pourquoi, comment et quand la produire ?

- Les recoupements avec les tableaux de la liasse et ses compléments.

Exercice : Traitement d'une déclaration 2065.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2025 : 23 juin, 24 sept., 24 nov.

PARIS
2025 : 16 juin, 17 sept., 17 nov.

LYON
2025 : 23 juin, 24 sept., 24 nov.